

1ère Lettre du Conseil 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 février 2018 à 20 heures.

Tous les membres en exercice étaient présents.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2017

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

II - REVERSEMENT DES PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire indique que suite au remaniement cadastral toujours en cours il est constaté que des parcelles appartenant à la Commune sont enregistrées dans une autre enveloppe cadastrale.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter le reversement des parcelles dans le domaine public de la Commune pour une surface globale de 3 433 m².

III - PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATIONS

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que le Plan de Prévention a pour objectif de diminuer la vulnérabilité du territoire en rassemblant la connaissance des risques et en déterminant les zones exposées aux risques centennaux.

La finalité conduira à interdire ou réglementer les projets de construction et d'aménagement, définir les mesures de réduction de la vulnérabilité relatives à l'existant et orienter le développement vers des zones moins vulnérables.

Le Plan ainsi approuvé sera annexé au PLUi et vaudra Servitude d'Utilité Publique.

Il expose la cartographie du diagnostic caractérisant les enjeux exposés.

Le Conseil Municipal émet des observations et charge Monsieur le Maire de les porter à la connaissance des organismes et administrations concernées.

IV - SYNDICAT D'EAU : TRANSFERT DE LA COMPETENCE INCENDIE AUX COMMUNES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande du Syndicat d'Eau d'accepter le transfert à la commune de la compétence incendie.

Il indique que la majorité de délégués au syndicat a approuvé la proposition.

Il explique qu'un emprunt a été réalisé en 2005 afin de mettre en conformité les 10 communes du syndicat, générant pour notre commune une échéance annuelle d'un montant de 10 000 €, due jusqu'en 2038.

Un nouvel emprunt d'un montant de 879 460 € a été réalisé en 2013 afin de poursuivre la mise en conformité.

Monsieur le Président du syndicat a fait stopper les travaux en 2015. Il propose de reverser aux communes une somme qui tient compte du montant des travaux réalisés et de la part du capital emprunté par chaque commune.

Monsieur le Maire indique que le syndicat a fait réaliser une étude basée sur les exigences du règlement départemental contre l'incendie de 2016 afin de chiffrer le montant nécessaire pour la mise en conformité.

Il ajoute que ce règlement a fait l'objet d'une modification fin 2017.

Pour notre commune l'estimation pour la mise en conformité sur les bases du règlement de 2016 s'élève à 627 564 € H.T et le montant reversé à 135 953€.

Compte tenu du transfert de la compétence distribution de l'eau potable et de l'assainissement à la Communauté de Communes, au plus tard le 1 janvier 2020 et du montant des travaux pour la mise en conformité, Monsieur le Maire propose d'attendre le transfert de la compétence à la Communauté de Communes et de refuser le transfert de la compétence incendie à la Commune.

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'Unanimité Accepte la proposition de Monsieur le Maire et refuse le transfert de la compétence incendie à la Commune.

V - RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 8 décembre 2017 où il a été autorisé à déposer un projet et les demandes de subvention correspondantes pour la rénovation et l'isolation de la salle polyvalente. Il

précise que le bénéfice des Certificats d'Economie d'Energie bonifiés est réservé aux travaux réalisés dans l'année. Il annonce que des devis et que les demandes de subvention ont été déposées. Il reste à délibérer sur le mode de financement.

A l'Unanimité, les membres du Conseil Approuvent le plan de financement proposé.

VI - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Compte tenu du nombre d'habitants, Monsieur le Maire rappelle que la tenue du débat d'orientations budgétaires n'est pas obligatoire. Il indique qu'il souhaite continuer à l'inscrire à l'ordre du jour afin de recueillir les suggestions de l'ensemble des membres du conseil.

Sont proposés :

- Voirie:
 - réfection rue du Château
 - Impasses rue du Communal
 - création de refuges rue profonde
- Cuisine de la salle polyvalente :
 - Remplacement du matériel de cuisson et d'extraction
- Achat de grilles d'exposition
- Achat d'un chapiteau
- Réfection du toit de la salle des associations et modification de l'éclairage
- Achat de matériel pour le centre aéré
- Aménagement de la bibliothèque
- Rénovation des locaux sociaux au terrain de football.

VII - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire indique au Conseil que les cartes présentant les contours de l'enveloppe urbaine, les dispositifs pré-opérationnels, les secteurs à protéger, les aléas, les risques et les nuisances ainsi que le projet de règlement lui ont été transmis.

Il appartient maintenant au Conseil d'effectuer les observations avant l'enquête publique.

Monsieur le Maire rappelle l'importance du document qui définit l'urbanisation du village pour les 20 prochaines années.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- ENEDIS : Monsieur le Maire indique qu'il a alerté par écrit les services de distribution des défauts d'approvisionnement subis pendant et après la tempête de décembre.
- PERMIS D'AMENAGER : Monsieur le Maire indique qu'une réunion s'est tenue en mairie avec le propriétaire et les riverains pour la mise en place d'une servitude pour l'évacuation des eaux pluviales.
- INFOS SITE INTERNET: Monsieur le Maire informe l'assemblée que le ramassage scolaire a été annulé pour cause d'intempéries. Afin que les parents soient informés de façon urgente de ces désagréments il propose de diffuser l'information sur le site dès la prise de décision.
- CCID : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réunion de la Commission Communale des Impôts Directs le 23 février.
- Monsieur le Maire fait part de la visite de Monsieur le Sous- Préfet. Il a relaté les problèmes rencontrés par les administrés par l'abandon des services publics et la mise en place de la dématérialisation pour les demandes de carte d'identité, de carte grise, l'instruction du droit des sols, la perte des contrats aidés, les attentes pour les décisions d'octroi des subventions..
Il s'est étonné de la fermeture programmée de la gendarmerie. Les membres du Conseil Municipal contestent la fermeture et demandent d'en référer aux autorités.
- Monsieur le Maire rappelle la demande d'un professionnel d'acquérir une parcelle communale attenante au siège de l'entreprise afin d'étendre son activité. A l'Unanimité, le Conseil Municipal Accepte.
- Madame Geneviève MARTEL informe l'assemblée des activités de l'année à savoir :
 - 17-18 février, salon du livre,
 - 17 et 18 mars : week-end nettoyage du village,
 - 14 juillet : accueil des nouveaux arrivants avec un barbecue le midi et des jeux l'après midi,
 - 11 novembre : centenaire de l'armistice.
- Elle ajoute dans le cadre du centre aéré une enquête sera effectuée A

auprès de l'ensemble de la population.

- Monsieur Christophe SERGENT rend compte de la réunion de la Commission gestion des déchets et travaux du 30 janvier :
 - Complexe aquatique et Maison du cheval : les travaux ont débuté,
 - Fonctionnement du tri : création d'un nouveau centre avec mise en place de nouvelles consignes de tri,
 - Modification du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et suppression programmée de la mise à disposition de la benne à déchets verts.
- Madame MARTEL informe l'assemblée du changement des membres du bureau de l'association sportive de football dont le nouveau Président est Monsieur Florian LEFAIX, en remplacement de Monsieur Julien LEROY.
 - Monsieur le Maire indique qu'il convient de rester vigilant suite au passage de démarcheurs dans la commune.